Perspectives européenne de la FMCDPC des médecins spécialistes



CROM

Monastir 13 décembre 2014

Bertrand DAVAL

Déclaration de conflit d'intérêts

Direction générale (salarié)
Union Européenne des Médecins
Spécialistes



Le DPC en Europe

- L'UEMS
 - Présentation & Raison d'être
 - Son « Agenda Qualité »
- Le contexte européen
 - Législatif
 - Actualités nationales récentes
- Le Conseil européen d'accréditation de FMC-DPC (*EACCME*®)
 - Présentation
 - Fonctionnement
 - Critères
- Conclusion



L'UEMS PRÉSENTATION & RAISON D'ÊTRE



L'UEMS - Présentation

"Union Européenne des Médecins Spécialistes"

- Fondée en 1958
- Représente 37 pays en Europe

50+ spécialités, sous-spécialités & domaines

multidisciplinaires





L'UEMS - Raison d'être

Objectifs

Promouvoir la mobilité professionnelle par l'harmonisation du plus haut degré de qualité dans la formation et les soins médicaux

Vision

Établir des standards dans les domaines de: la formation spécialisée (postgraduée) la formation médicale continuée et le développement professionnel continué l'assurance qualité dans la pratique médicale



L'UEMS et son "Agenda Qualité"

- Charte sur la formation médicale continuée (1994)
- Charte sur l'Assurance Qualité dans la pratique spécialisée en Europe (1996)
- Charte sur le développement professionnel continué
 Déclaration de Bâle (2001)
- Déclaration sur la promotion de soins médicaux adéquats (2004)
- Assurer des soins de qualité Déclaration de Budapest (2006)



La définition du DPC selon l'UEMS

Déclaration de Bâle (2001)

Le DPC est défini comme "les méthodes pédagogiques de mise à niveau, de développement et de renforcement de la manière avec laquelle les médecins appliquent leurs connaissances, aptitudes et attitudes dans leurs activités et environnement professionnels".

C'est pourquoi l'UEMS considère le DPC comme essentiel pour assurer de hauts standards de pratique professionnelle. À cet effet, le DPC est entendu comme englobant la sphère de la formation médicale continuée (FMC), considérée comme purement théorique.



LE CONTEXTE EUROPÉEN



Le DPC, une priorité européenne?

- Conclusions du Conseil de l'UE sur la sécurité des patients
- Plan d'Action de la Commission européenne sur les personnels de santé
- Directive sur les droits des patients (2011/24/EU)
- Directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles (2013/55/EU)



Le DPC dans la législation européenne

 Directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles

2005/36/CE, amendée par 2013/55/UE Considérant (15) & Article 22

Concerne les professions dites "sectorielles"

Médecins spécialistes & généralistes

Dentistes - Infirmiers - Sages-femmes - Pharmaciens

Couvre les développements techniques, scientifiques, réglementaires et éthiques

Doit être encadré et encouragé par les Etats membres pour permettre aux professionnels de maintenir leurs connaissances, aptitudes et compétences afin de garantir la sûreté et l'efficacité de leurs prestations professionnelles



Le DPC dans la législation européenne

 Directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles

> 2005/36/CE, amendée par 2013/55/UE Considérant (15) & Article 22

« conformément aux procédures qui leur sont propres »

Notification à la Commission des mesures prises 18 janvier 2016

Échange d'informations et de bonnes pratiques au sein du groupe des coordinateurs

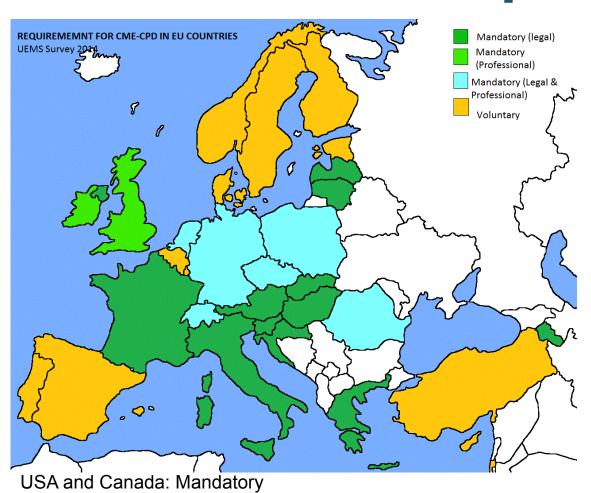


Le FMC-DPC en Europe - Diversité et fragmentation

- Enquête UEMS sur les développements et tendances concernant le DPC au niveau national
 - Objectif: explorer la situation réelle du FMC-DPC en Europe en 2014
 - Enquête initiée en décembre 2013
 - Profil créé pour chaque pays
 - 29 pays membres de l'UE/EEE
 - + Arménie, Canada, Etats-Unis, Israël, Turquie

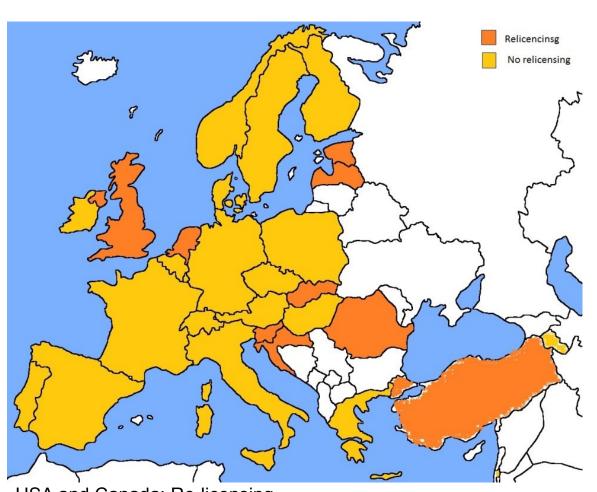


Condition du FMC-DPC en Europe



- Obligatoire dans
 21 pays (18)
- Volontaire dans 13 pays (13)

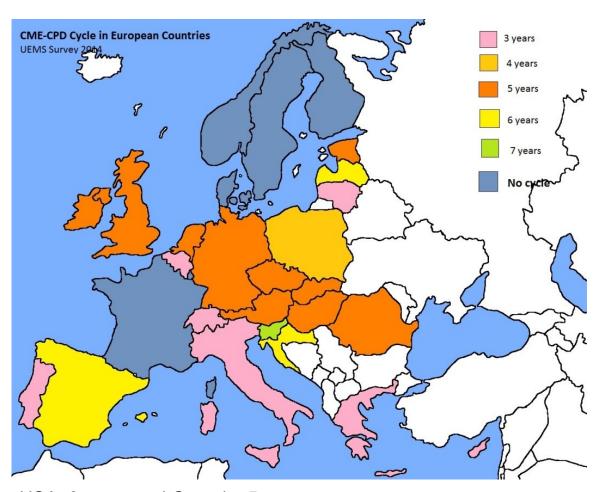
FMC-DPC et exercice professionnel



 8 pays ont introduit une procédure de renouvellement de l'autorisation d'exercice liée au DPC (8)

USA and Canada: Re-licensing

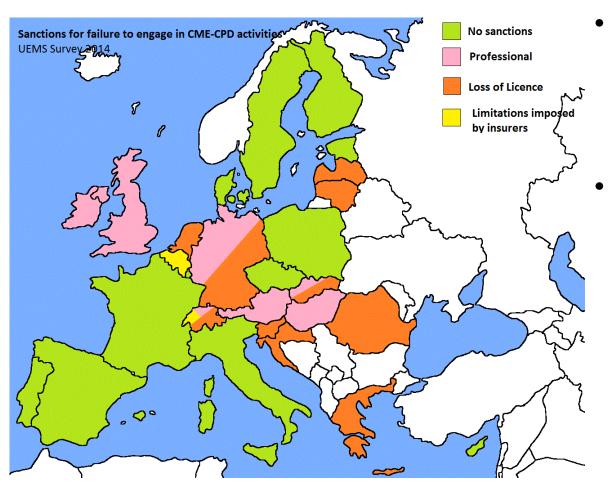
Échéance du cycle de FMC-DPC



- Seuls 6 pays n'ont pas de cycle de FMC-DPC (6)
- En moyenne:>40 crédits/an

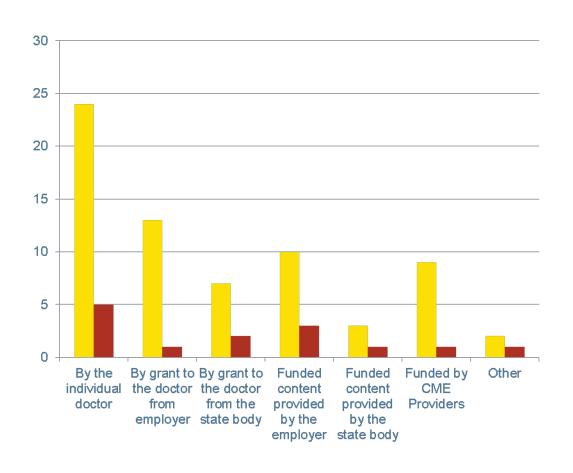
USA: 3 years and Canada: 5 years

Sanctions en cas de non conformité



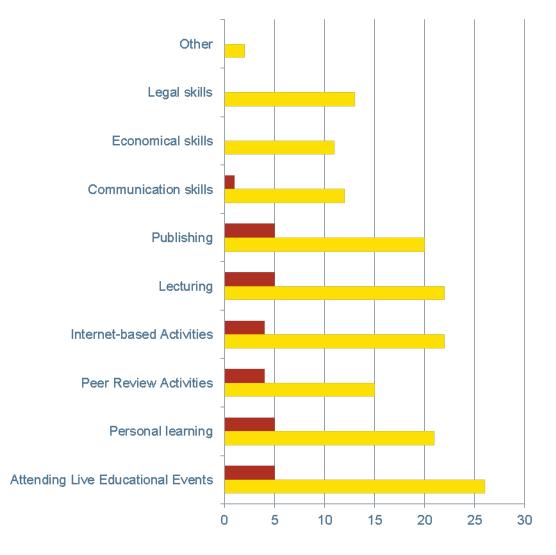
- 16 pays n'ont pas de sanctions (12)
- Mise en œuvre graduelle des sanctions:
 - Rappel
 - Mesures financières
 - Mesures disciplinaires
 - Perte du droit à l'exercice (rarement)

Financement du FMC-DPC



- Financé directement par les médecins dans 29 pays (24)
- Autres contributeurs:
 - 1. Employeurs
 - 2. Organisme institutionnel
 - 3. Organisateur
 - Bien souvent: combinaison des deux

Activités reconnues



 Congrès/séminair es prédominants

- Ensuite:
 - Modules en ligne
 - Présentations
 - Apprentissage
 - individuel
 - Publications

Résultats de l'enquête 2014

- FMC-DPC davantage obligatoire
- Crédits de formation largement utilisés
 - Crédits européens (ECMECs) utiles
- Sanctions graduées
- Financement principalement par les médecins et leurs employeurs
- Grande variété d'activités reconnues



LE CONSEIL EUROPÉEN D'ACCRÉDITATION DE FMC-DPC



L'EACCME® - Présentation

"European Accreditation Council for CME"

Conseil européen d'accréditation de FMC-DPC

- Fondé par l'UEMS en 1999
- Afin de faciliter l'accès au FMC-DPC pour les médecins européens

harmoniser les procédures et éviter la duplication de travail entre autorités nationales

améliorer la qualité du FMC-DPC en Europe

S'appuie sur des critères communs

des accords de coopération

avec les autorités nationales de FMC-DPC

en Europe et en Amérique du Nord



Les champs d'accréditation de l'EACCME®

Actuellement:

- Congrès médicaux
 « Live educational events » UEMS 2012/30
- Modules en ligne

« e-Learning » UEMS 2011/20

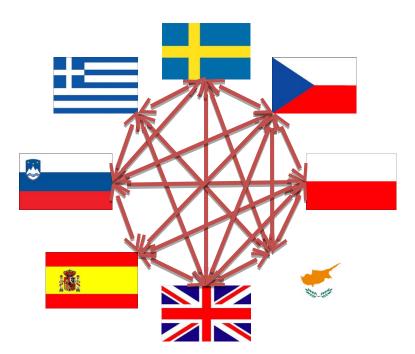
Considérés pour l'avenir:

- Publications scientifiques
- Présentations
- Pondération « Qualité »



Les accords de coopération avec les autorités nationales

 Accords bilatéraux entre l'UEMS-EACCME® et chaque autorité nationale





28 Etats Membres de l'UE 37 pays membres de l'UEMS

Les accords de coopération avec les autorités nationales

 Accords bilatéraux entre l'UEMS-EACCME® et chaque autorité nationale





Les accords de coopération avec les autorités nationales

Définissent le rôle des autorités nationales dans l'évaluation des congrès en vue de leur accréditation

Assurent la reconnaissance de l'accréditation européenne

au niveau national

Introduisent la référence des crédits européens « ECMECs® »





Les accords de coopération internationaux

Accords de reconnaissance avec:

L'association médicale américaine
 « American Medical Association »

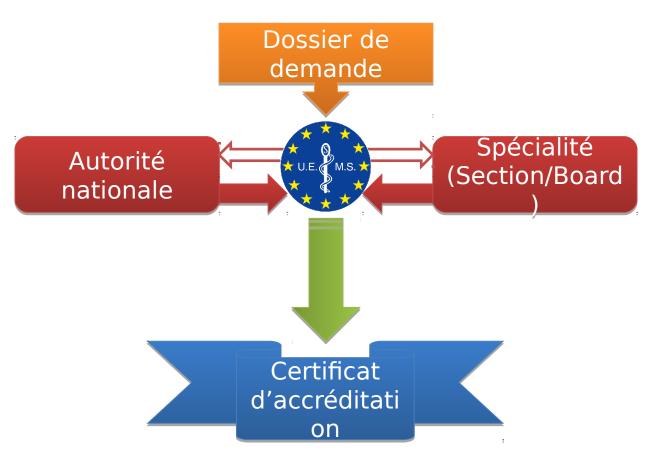
 Le collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

« Royal College of Physicians & Surgeons of Canada »



Le fonctionnement du système

www.eaccme.eu





Procédure d'amendement Mécanisme d'appel

Les critères d'accréditation







- Public visé
- Besoins pédagogiques
- Droits et responsabilités
- Participation active
- Feedback





Axe #2 - L'activité

- International
- Objectifs clairement définis
- Méthodes et matériel pédagogiques
- Validité et indépendance scientifique
- Rencontre des objectifs pédagogiques





- Présentation
- Historique / Passif





- Les comités scientifiques et d'organisation
- Les orateurs
- Sous la responsabilité d'un médecin en exercice





- La gestion des conflits d'intérêt
- Le financement
- L'absence d'influence externe sur le contenu
- Conformité aux règles légales, règlementaires ou sectorielles
- Indépendant de tout biais
- L'absence de publicité





- Effectuée par le comité d'organisation
- Initiée par l'organisateur





Axe #7 - Le respect de la procédure

- La soumission de la demande
- La prise de décision par l'UEMS-EACCME®
- Des échéances de temps explicites
- Les procédures d'amendement et d'appel
- La finalité des décisions



CONCLUSION



Pour quoi/pour qui une accréditation européenne?

Pour les médecins ECMECs - Standards de qualité

Pour les organisateurs Confirmation de leur réussite

Pour le FMC-DPC Encourage à l'amélioration

Pour la société Transparence & responsabilité

 Pour les patients Meilleure formation de leurs médecins



Merci pour votre attention!

Bertrand DAVAL ceo@uems.eu